



## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains		Mairie		Etat d'avancement	
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision		
A3	Tout à l'égout rue du Breuil Marais.				Pas de date de la CAN. Non prévu. Lors de la dernière réunion relative à la révision du PLU, la responsable du service assainissement de la CAN a précisé suite à la question de Mme BOUCARD qu'il n'y aurait jamais de travaux d'assainissement à cet endroit.	Traité et vu quartier
A4	Réfection des trottoirs impasse de la Garenne.				Lotissement récent, non prioritaire par rapport aux lotissements plus anciens.	Traité et vu quartier
A7	Pas d'éclairage public dans l'impasse de la Garenne.				L'éclairage aurait dû être fait par le lotisseur, sera étudié plus tard. Le trafic piéton rendra prioritaire, après une campagne municipale, la réfection des trottoirs L'éclairage n'est pas prévu, il doit être fait par le lotisseur.	Traité et vu quartier
A8	Mise en place opération 'voisins vigilants' impasse de la Garenne.		Pas du ressort de la mairie. Par contre l'information peut être relayée sur le site ou autre. Mise à disposition d'autocollants par la mairie. Voir avec C Sauzeau pour les commander et Noëlle pour communiquer sur le site dès qu'ils seront disponibles.		La mairie doit commander des kits pour mise à disposition des bessinois. On pourra ensuite commander des panneaux si les gens adhèrent.	Traité et vu quartier
A10	Voitures mal garées rue de Chanteloup.		Mettre des chicanes (même test que rue des Petits Près, des travaux sont prévus).		Travaux avec trois places de parking à droite ce qui fera ralentir les voitures.	Traité et vu quartier
A11	Mettre en place des ralentisseurs/chicanes, réfection de celui existant.				Rue de Chanteloup : Les travaux de réfection, de trottoir, de flaques d'eau vont être résolus après le chantier de Montamisé. Des chicanes seront installées pour réduire la vitesse. L'embarcadère va être nettoyé et remis en état par les employés communaux.	Traité et vu quartier
A12	Faciliter l'écoulement des eaux rue de Chanteloup.	Jamais fait depuis les travaux de tout à l'égout. Curer les caniveaux.	Il devrait y avoir moins d'eau avec les travaux. A voir si efficace. Les trottoirs seront refaits en 2016. Le début des travaux est inscrit au budget 2016.		Les travaux sont terminés. Voir si pb résolu. BRG et Boisliveau ont précisé que la noue fonctionnait bien.	Traité et vu quartier
A16	Entretenir les haies et les fossés.	Racler les fossés plus régulièrement rue Jean Richard. Entretenir les haies et les fossés plus fréquemment pour les marcheurs, joggeurs, poussettes, etc	Programme d'entretien établi par l'équipe de l'atelier sous la responsabilité de Bruno Fumeron. Programme budgété chaque année.		Soutraitance à des entreprises pour les accotements, les fossés (gratuit contre terre).	Traité et vu quartier



## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains		Mairie		Etat d'avancement
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision	
A18	<p><b>Embellissement de Bessines.</b> Fleurs inexistantes.</p>	<p>Décoration de Noël et fleurs jusqu'à Chanteloup. Décoration de Noël et embellissement de la commune en général.</p>	<p>Une politique peut être proposée par les riverains. La mairie fournira les plants, l'entretien se fera par les riverains. Pour les décorations de Noël, réponse globale sur tous les quartiers, chaque riverain peut également proposer une décoration. Dans le cadre d'initiatives portées par les quartiers, la commune peut fournir des graines ou des plantes pour mettre le long des murs sinon, c'est à chacun d'entretenir ses trottoirs. Pour Noël, chacun peut mettre des décorations non électriques sur sa maison. Le coût pour une mairie est important et il faut éviter la pollution électrique. Une association peut également faire des paquets cadeaux, la mairie peut fournir le papier, les bombes et les branches de sapins. Dans des locaux ou chez soi. Faire des ateliers avec les comités de quartier, les commerçants, les associations, ...</p>	<p>Commencer par ce quartier.</p>	Traité et vu quartier
A19	<p><b>Manque d'animation.</b> Tristesse pour un village aux portes du marais Poitevin.</p>		<p>Attendre aussi les propositions des riverains et leur engagement sur leur présence. Les nuits romanes, les marchés de Noël et d'été, le marché des producteurs, regards noirs, commémoration armistice 14/18 sont prévus.</p>	<p>Les riverains viennent-ils ? Des animations de plus en plus nombreuses, demander aux quartiers ce qu'ils attendent de plus par rapport à ce qui a été fait, qu'ils soient force de proposition.</p>	Traité et vu quartier
A22	<p><b>Ne pas risquer de perdre la ligne de bus indispensable au profit d'un aménagement.</b></p>		<p>Il faut que les riverains prennent le bus car la CAN maintiendra les lignes en fonction du trafic voyageurs.</p>	<p>Dépend des riverains et de leur fréquentation.</p>	Traité et vu quartier
A23	<p><b>Amélioration de la circulation rue du breuil marais au niveau du dos d'ane.</b> Une voiture croisant une autre voiture à cet endroit a été rayée par la palissade.</p>	<p>Mettre une signalisation afin qu'une seule voiture passe dans un sens ou dans l'autre ou couper les haies très régulièrement</p>		<p>13/06 : Supprimer les haies.</p>	Traité et vu quartier



## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains Demandes et constat	Solution proposée	Mairie Commentaires	Décision	Etat d'avancement
A24	<b>Réfection trottoir et bitume rue de Chanteloup de l'abri bus de la Chaîne jusqu'à la fin de la rue de Chanteloup au 46 rue de Chanteloup.</b> Arrêt de la réfection des trottoirs et du bitume au bout de la parcelle sis 38 rue de Chanteloup. Actuellement l'assainissement collectif arrête au niveau du 38 rue de Chanteloup. Est-ce bien utile de faire la voirie et les trottoirs en dur pour le défaire dans quelques années. De plus, les hortensias devant le 46 pourraient être enlevés afin de ne pas faire de différence entre le habitants de cette rue ou de tout le village. Les hortensias sont sur le domaine public.	Déplacement des hortensias : soit par les employés communaux, soit à charge des propriétaires du 46 rue de Chanteloup ou on laisse les hortensias tels que, au risque de créer un précédent et surtout qu'ils sont sur le domaine public. Renseignement pris par le propriétaire des hortensias, le coût leur reviendrait à environ 200 €, coût qu'il serait prêt à supporter.		24/11 : Les hortensias seront enlevés par le propriétaire à ses frais dans le cas où il y aurait des travaux ce qui n'est pas prévu à l'avenir.	Traité et vu quartier
B1	<b>Devant la mairie, bien que le massif soit entretenu, les habitants du secteur pigouille aimeraient un massif plus attractif, plus fleuri.</b>	Les habitants en relation avec la municipalité proposent leur participation pour que cet espace collectif soit une vitrine du quartier mais aussi du village		Terminé	Traité et vu quartier
B1	<b>Absence de décors de Noël.</b>			Chacun le prend en charge avec le centre de loisirs et autres associations.	Traité et vu quartier
B2	<b>Rue des petits prés... rue large. Actuellement il est très difficile de cheminer sur les trottoirs, les voitures y sont garées</b>	Donner la possibilité aux riverains de stationner sur la chaussée (créations de chicanes, en tenant compte du passage des bus).	Revenir vers les habitants pour leur expliquer notre choix. Prévu au budget 2016.	Le test est en cours. Il conviendra de revenir vers les habitants avant de concrétiser en dur les chicanes car les ralentisseurs provoquent des nuisances sonores pour les riverains compte tenu du trafic important. Réunion à fixer par le comité de quartier. 13/06 : Réunions avec les riverains le 3 mai et le 14 mai. Début des travaux le 20 juin. 29/09 : Chicanes en place. En attente du retour des riverains.	Traité et vu quartier
B4	<b>Embellissement du parterre par les habitants</b>	Plantation d'un arbre ...			Traité et vu quartier



## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains Demandes et constat	Solution proposée	Mairie Commentaires	Décision	Etat d'avancement
B6	<b>Sécurisation de la rue Guibert.</b> Les automobilistes qui empruntent la rue Guibert pour aller à la déchetterie, sont obligés de klaxonner en arrivant dans le virage très prononcé à la hauteur de l'ancienne ferme. Cela entraîne une gêne sonore pour le voisinage, et ne résout pas complètement le problème du passage à cet endroit assez étroit emprunté par des véhicules ayant un important gabarit (camions, camionnettes, voitures avec remorque, ...).	Mettre en place des miroirs (pour les deux sens de circulation), pour résoudre le pb de visibilité dans le virage. Equipement très utile aussi pour les piétons (zone de promenade).		22/09 : Tester un miroir. Pb pour trouver l'endroit où le mettre en place. Le positionner au bon endroit.	Traité et vu quartier
B8	<b>Manque de visibilité au stop de la Rue du Four</b>	Mise en place d'un feu tricolore régulateur de vitesse permettant le passage des piétons	Si les voitures ne sont pas mal stationnées, il n'y a pas de pb de visibilité. Empêcher de se garer trop près de la rue.	Les feux sont trop chers. Il faut faire la chasse aux véhicules stationnés sur le trottoir. Communication en cours. Les quartiers peuvent mettre une jardinière type buse béton diam 1000 cm	Traité et vu quartier
B10	<b>Tables de pique nique et bancs cassés voire inexistants. Poubelles insuffisantes au port.</b>	Changer le mobilier de pique nique, repositionner des bancs	Etudier le nombre de bancs à positionner, Evaluer le budget, Acheter les bancs ?	Les tables de pique nique sont arrivées. Une au gîte, une au fond et en face du bonhomme vert.	Traité et vu quartier
B11	<b>Aménagement espace Noisy : Chemin de promenade impraticable, non balisé pour les randonneurs.</b>	Réaménager le sentier piétonnier autour du parc avec des petits ponts de bois.		Attendre que l'itinéraire cyclable soit fait puis réétudier compte tenu des normes de sécurité et sachant que les inondations rendent l'entretien difficile. Le chemin est inondé chaque hiver, il n'y aura pas de sentier sportif.	Traité et vu quartier
B12	<b>Pas de sacs à crotte à disposition pour les propriétaires canins.</b>	Implanter les structures "sac à crotte" et compléter les poubelles et surtout veiller en l'absence du garde champêtre à ce qu'elles soient vidées régulièrement surtout en été.		Les propriétaires de chiens doivent être autonomes dans l'achat des poches de ramassage (et dans le ramassage...). Une information a été faite dans le bulletin municipal, un rappel sera fait dans le prochain bulletin.	Traité et vu quartier
B13	<b>Aménagement espace Noisy : Aucune structure de jeux pour les enfants (seul lieu salle de la Grange).</b>	Création d'une zone de jeux pour enfants.		Non, une seule à la Grange en raison des inondations et Noisy reste un lieu de promenade.	Traité et vu quartier



## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains		Mairie		Etat d'avancement
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision	
B14	<b>Aménagement espace Noisy : Stationnement des voitures lors des activités, pas d'emplacement autre que l'herbe</b>	Aménager un espace parking pour les voitures des personnes venant aux activités, il est vrai que se garer sur l'herbe est un peu gênant et que ça abîme les espaces herbeux non faits pour ça	On ne rentre plus à Noisy suite à destruction. Deux places seront modifiées pour des places handicapés	On ne peut plus rentrer dans Noisy (rue du Four). Prévoir une place handicapé au niveau du sens interdit et une autre au niveau du panneau "Interdit de stationner". Création de places handicapés en 2016. 24/11 : une seule est faite. L'autre ne pourra être faite avec les chicanes.	Traité et vu quartier
B15	<b>Sensibilisation des habitations possesseurs de chiens</b>	Mise en place de distributeur de pochettes permettant le ramassage des excréments par les propriétaires		Les propriétaires de chiens doivent être autonomes dans l'achat des poches de ramassage (et dans le ramassage...) Une information a été faite dans le bulletin municipal, un rappel sera fait dans le prochain bulletin.	Traité et vu quartier
B16	<b>Edification de sanisettes</b>	Bac à sable, poubelles		Les propriétaires de chiens doivent être autonomes dans l'achat des poches de ramassage (et dans le ramassage...) Une information a été faite dans le bulletin municipal, un rappel sera fait dans le prochain bulletin.	Traité et vu quartier
B17	<b>Eclairage de nuit chemin du moulin : seulement 2 points d'éclairage, très sombre le soir.</b>	Rajout d'un point d'éclairage.		Pas d'éclairage pour le coût et la pollution lumineuse.	Traité et vu quartier
B18	<b>Nuisances sonores salle de Noisy. Veiller à la tranquillité des riverains, réguler les nuisances sonores.</b> Beaucoup trop de nuisances sonores aux abords de la salle Noisy, dépassant quasi systématiquement les horaires légaux (4h00/5h00). Incivilité due aux déchets jetés : verre, bouchons se retrouvant parfois chez les riverains.	A-t-il été fait une étude sur l'impact sonore de l'utilisation trop festive de la salle ? Le contrat de location est-il suffisamment précis au sujet des nuisances sonores et heures à respecter ?		Le contrat précise bien les heures. Un mail est demandé dès le lundi matin si des nuisances sonores ont été constatées. Une campagne d'affichage sera envisagée pour rappeler aux gens leurs droits et devoirs par rapport aux nuisances à l'extérieur. 29/09 : Les locations sont suspendues jusqu'à une décision contraire.	Traité et vu quartier
B22	<b>Faciliter les croisements entre les bus et les autres véhicules rue de l'église.</b>	Sécurisation de la circulation. Les bus descendants la rue de l'église empêchent pratiquement les voitures de les croiser. Cela, de part leur largeur, le déport dans le virage et l'occupation de plus de la moitié de la chaussée. Des voitures sont obligées de reculer et le trottoir est haut (risque de dégâts).		13/06 : Normalement, rue de l'église, les bus ne passent pas.	Traité et vu quartier
B23	<b>Modification d'aménagement (plateau, rond-point)</b>	Limiter l'inconfort lié aux aménagements routiers. Les personnes fragilisées (dos) regrettent les coups, chocs, tassements liés à la circulation sur ces aménagements, même à vitesse réduite.		13/06 : Les nouveaux aménagements tiendront compte de cette remarque.	Traité et vu quartier



## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains		Mairie		Etat d'avancement
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision	
C5	<p><b>Stationnement en bas de la rue des Taillées et entretien de l'impasse des Taillées.</b></p> <p>Des véhicules stationnent sur le bas-côté au niveau des maisons en bois et rendent difficile la circulation. Une place de stationnement existe mais elle n'est plus très visible. La rue des Taillées ainsi que l'impasse des Taillées auraient par ailleurs besoin d'être entretenues.</p>	<p>Refaire le marquage de la place de stationnement.</p> <p>Revoir l'enrobé de ces rues.</p>	<p>Mettre des dispositifs anti stationnement sur les trottoirs.</p> <p>Matérialiser la place existante pour éviter aux voitures de se garer sur le trottoir.</p> <p>Mettre des plots pour éviter aux voitures de se garer sur tout le trottoir (en dernier recours, envoyer un courrier auparavant).</p>	<p>Déplacer la place de parking d'une dizaine de mètres et en faire deux un peu plus bas quand les fossés seront curés. Les deux chemins qui descendent ont des eaux pluviales ruisselantes qui entraînent des cailloux. Bruno étudie une solution.</p> <p>La voiture ne se gare plus suite à une visite des conseillers.</p> <p>Une seule place n'est pas suffisant, il en faudrait trois.</p> <p>- A réétudier avec la résidence sénior</p> <p>- Voir le pb de l'eau qui coule dans le virage rue des Taillées. --&gt; vient d'un chemin privé.</p> <p>29/09 : La circulation a dû diminuer depuis le sens interdit.</p>	Traité et vu quartier
C6	<p><b>Sécurisation Pierre Mendès France.</b></p> <p>La voie parallèle à la rue principale et desservant les maisons du 2 au 12 de la rue Mendès France est souvent utilisée comme voie de dépassement et met en danger les riverains.</p>	<p>Poser à chacun des bouts du passage un panneau de sens interdit sauf riverains.</p>	<p>Proposition d'une chicane étroite pour gêner la vitesse.</p> <p>On propose de fermer la route par un côté (avec des gros rochers) mais on réunit les riverains avant pour avoir l'adhésion.</p> <p>Revenir vers les habitants afin de connaître leur avis suite à la mise en place des balisage.</p>	<p>Les riverains souhaitent attendre de voir l'efficacité ou non des doubles coussins berlinois</p>	Traité et vu quartier
C7	<p><b>Circulation rue des vallées pendant les travaux de construction : Comment va s'effectuer la circulation dans cette rue pendant les travaux.</b></p>			<p>La circulation continuera rue des Vallées, les travaux dans les lotissements durent plusieurs années et c'est à celui qui fait les travaux de sécuriser.</p>	Traité et vu quartier
C8	<p><b>Implantation des arrêts de bus : Comment est décidée l'implantation des arrêts de bus ? Certaines personnes se trouvent très éloignées de ceux-ci.</b></p>			<p>La CAN décide de l'implantation des arrêts de bus, le coût est très important.</p>	Traité et vu quartier
C9	<p><b>Propreté.</b></p> <p>On trouve de nombreux déchets sur les bords de nos routes. Ces déchets sont souvent laissés par des piétons.</p>	<p>Positionner des poubelles publiques par endroit mais à la condition que celles-ci soient régulièrement vidées par les agents communaux.</p>	<p>Mettre des poubelles vidées par les agents communaux.</p>	<p>Mettre des poubelles dans les zones de pique nique ainsi qu'aux arrêts de bus.</p> <p>Faire un plan de localisation des poubelles pour les techniciens et organiser un tour de ramassage le vendredi.</p> <p>Mettre en place une journée citoyenne par rapport aux déchets dans les fossés.</p> <p>29/09 : Continuer de positionner d'autres poubelles.</p>	Traité et vu quartier



## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains Demandes et constat	Solution proposée	Mairie Commentaires	Décision	Etat d'avancement
C10 et C11	<b>Jardins communaux. Jachères fleuries au bord des routes de la commune.</b>	Serait-il possible de créer des jardins communaux (par exemple en allant vers la déchetterie) ? Ces jardins pourraient devenir des lieux de rencontre et de convivialité pour les habitants. De très jolies jachères fleuries existaient les années passées au bord de la rue des Charmes et de la rue Mendès France. Serait-il possible d'en créer davantage ?	Proposition de jardins partagés au niveau des terrains de tennis. Proposition de bulbes à la place des jachères fleuries. Des jardins vont être faits, la solution à côté des terrains de tennis reste un plan B. Travail avec le parc. Des arbres seront plantés, un arbre à chaque naissance. Bulbes à la place des jachères fleuries car ses dernières vieillissent mal.	Une nouvelle proposition sera faite au propriétaire. Plan B au niveau des terrains de tennis. Les acquisitions sont en cours chez le notaire Les arbres seront plantés le long du gros buisson selon les préconisations du parc. Les bulbes seront plantés à l'automne. A budgéter sur 2016. Les acquisitions des deux parcelles sont en cours chez le notaire.  13/06 : Les terrains ont été acquis, la commune est donc propriétaire depuis le 6 mai. Il faut créer une association avec statuts selon l'exemple de Magné. Pas de jachères mais des bulbes plantés à l'automne.	Traité et vu quartier
C13	<b>Sécurisation de l'accès au rond point pour les véhicules arrivant de la rue de la Chagnée.</b> La végétation trop dense à l'angle de la rue de la Chagnée et de la route de la Rochelle diminue énormément la visibilité pour l'accès au rond point.	Tailler les haies et/ou arbres à l'angle de ces deux rues.	Dans le cadre du relevé des haies, voir si celles-ci peuvent être ramenées à une hauteur minimum (ou supprimées). La haie aurait été taillée, à vérifier.	Laisser les obstacles qui poussent les voitures à ralentir.	Traité et vu quartier
C15	<b>Problème de sécurité route de la Rochelle.</b> Des automobilistes venant de Niort et souhaitant rejoindre Bel Horizon n'hésitent pas à tourner à gauche en coupant la ligne continue.	Serait-il possible d'effectuer des contrôles à ce niveau afin d'améliorer la sécurité de tous.	A voir avec le conseil départemental pour positionner des balises routières (style J11) au centre de la rue ou proposer un sens interdit en face de la Tuilerie. Peut-on mettre cette rue en sens interdit ? L'accès à la rue est interdit par la route de la Rochelle mais elle est utilisable par les riverains. Panneau interdiction de tourner à droite et bande blanche au sol. A inscrire au prochain conseil. Ensuite, les riverains seront informés par une lettre officielle signée du maire et déposée dans leurs boîtes aux lettres. Le panneau suffit.	Bruno fait le nécessaire pour avancer la pointe ou ajouter des balises. Un panneau de limitation de vitesse à 70k/h a été positionné au niveau du domaine de la Tuilerie.	Traité et vu quartier
C20	<b>Entretien des espaces verts lotissement Bel Horizon. Améliorer et faciliter l'entretien.</b> Les espaces verts et trottoirs du lotissement Bel Horizon sont envahis de mauvaises herbes très hautes empêchant même leur utilisation.	Tailler et tondre. Ajouter de la gravelle sur les trottoirs afin de limiter les mauvaises herbes et réduire le temps d'entretien par les employés de la municipalité.		Entretien fait. Pas le droit d'utiliser des désherbants. Pas de gravelle qui ne résoudra pas le pb de pousse d'herbes.	Traité et vu quartier



## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains	Mairie	Etat d'avancement		
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision	
Com1	Une signalisation à mettre en place au niveau des 3 ponts pour indiquer les espaces commerciaux tant la Mude que le centre bourg et la zone des Charmes		Sera traité lors de la réunion du 20 janvier.	Ok pour étudier l'ajout de panneaux. Demander à la CAN pour faire la même chose qu'à Aiffres. Attention à la nouvelle réglementation, aux consignes du Parc et la CAN ne veut plus de panneaux commerciaux.. 29/09 : Le parc ne veut pas car site classé.	Traité et vu quartier
Com3	Une signalisation à partir du rond point de l'Ebaupin indiquant les commerces du centre bourg et de la zone des Charmes			Réglementation juillet 2015. Les signalisations ZAE existantes seront enlevées par la CAN.	Traité et vu quartier
Com4	Fléchage par panneaux (penser centre bourg)			Réglementation juillet 2015	Traité et vu quartier
Com6	Plans dans les différents secteurs.			La commission Communication pourra y réfléchir lors de ses prochains travaux.	Traité et vu quartier
Com7	Communication Sur le site mairie une page professionnels avec domaine d'intervention, adresse, tel et mail, pourrait être envisagée Peut être prévoir un petit livret rassemblant les activités de Bessines : d'un coté les professionnels de l'autre toutes les associations à distribuer aux habitants et financé par la pub Un espace de publicité		La commission Communication pourra y réfléchir lors de ses prochains travaux mais attention au côté juridique. Il faut que le site soit mis à jour régulièrement et que tous les commerçants fassent de la publicité. Le centre ville est public, la Mude est privée.	Non afin d'éviter les différences.	Traité et vu quartier
Com8	Les commerces de la Mude souhaiteraient un ramassage des cartons comme cela existe dans le centre ville de Niort.			24/11 : Non concerné, zone d'activité non communautaire.	Traité et vu quartier
Com9	Envisager une fête de la musique soutenue par les commerçants mais dans le centre bourg. Comment s'intégrer dans la fête de l'angélique ?			A réfléchir en commission communication. La fête de l'angélique est plutôt tournée vers l'artisanat, à voir avec le comité des fêtes. 13/06 : Fête de la musique organisée le samedi 18 juin, voir si les riverains sont présents.	Traité et vu quartier





## Bilan réunions comité de quartier

Quartier	Riverains	Mairie	Etat d'avancement		
	Demandes et constat	Solution proposée	Commentaires	Décision	
Com10	<p>Au Charmes , les fourgons stationnent très difficilement (espace de stationnement trop étroit : REXEL).</p> <p>Nombres de places insuffisantes.</p> <p>Covoiturage plus précis, qui utilise les espaces parking commençants.</p> <p>Revoir l'espace parking des charmes ainsi que la signalétique de certains commerces.</p>			<p>En travaux par la CAN.</p> <p>Tous les commerces des Charmes ont été consultés par la CAN.</p> <p>24/11 : des places supplémentaires depuis les travaux.</p>	Traité et vu quartier
Com11	<p>Prévoir un fléchage de l'aire de pique nique à Noisy au niveau du rond point de l'Ebaupin en face la Boulangerie pour inciter les usagers à se rendre vers cette aire de pique nique plutôt que de rester vers la piste cyclable ou sur les parkings.</p> <p>Une signalisation en indiquant la distance en temps de parcours à pieds ou à vélo est à privilégier plutôt qu'en km.</p>			<p>En travaux par la CAN + commune.</p> <p>Réflexion globale envisagée.</p> <p>Le panneau de fléchage touristique est autorisé.</p> <p>24/11 : pas de travaux supplémentaires car il faut de moins en moins de panneaux.</p>	Traité et vu quartier
Com12	<p>Il est proposé de contacter la CPAM dans le cadre de leur projet Santé Active pour dynamiser cette activité qui a du mal à fonctionner. La municipalité prendra contact avec la CPAM et une rencontre pourrait avoir lieu entre la CPAM, la commune et le représentant des commerçants de ce secteur au moins.</p>		<p>La commission Communication pourra y réfléchir lors de ses prochains travaux + CCAS</p>	<p>Le projet a été abandonné par la CPAM.</p>	Traité et vu quartier